

N° parquet : [REDACTED]

JUGEMENT CORRECTIONNEL

A l'audience publique du Tribunal Correctionnel de Versailles le DIX-NEUF
[REDACTED] MILLE DIX-NEUF,

composé de Madame [REDACTED] juge placée auprès de Monsieur le Premier
Président de la cour d'appel de Versailles, déléguée en qualité de juge, présidente du
tribunal correctionnel désignée comme juge unique conformément aux dispositions de
l'article 398 alinéa 3 du code de procédure pénale.

Prévenu

[REDACTED]

placement sous contrôle judiciaire [REDACTED]
*comparant assisté de Maître JOSSEAUME Rémy, avocat au barreau de PARIS (G
59),*

Prévenu des chefs de :

- CONDUITE D'UN VEHICULE A MOTEUR MALGRE L'ANNULATION
JUDICIAIRE DU PERMIS DE CONDUIRE faits commis le [REDACTED] 19 à
[REDACTED]

DEBATS

SUR L'ACTION PUBLIQUE :

RELAXE [REDACTED] pour les faits de CONDUITE D'UN VEHICULE A
MOTEUR MALGRE L'ANNULATION JUDICIAIRE DU PERMIS DE CONDUIRE
- 5708 - commis le [REDACTED] 2019 [REDACTED]